

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint / directeur général adjoint de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 14 juin 2021 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

1479 rue des Érables

Objet de la demande de dérogation mineure 2021-0013:

La demande de dérogation mineure 2021-0013 vise à régulariser l'implantation de la maison ayant une marge de recul de 6,95 mètres alors que le règlement exige 7,6 mètres minimum.

Suite aux mesures mises en place durant la crise sanitaire actuelle et à la tenue de la séance du conseil par webdiffusion, toute personne intéressée peut faire parvenir ses commentaires par écrit avant le vendredi 11 juin 2021 à 12h00 (midi) par les moyens suivants :

Courrier A\S du service de l'urbanisme
2450 rue Victoria,
Sainte-Julienne, Québec
J0K 2T0

Courriel urbanisme@sainte-julienne.com

Le conseil municipal prendra connaissance des commentaires reçus avant de statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-0013.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce vendredi 28 mai 2021.



Michel Marchand
Secrétaire-trésorier adjoint / directeur général adjoint